

## SAUVER LE PATRIMOINE : LA FOLIE DE PANTIN

Publié le 28 novembre 2019

© Julien Barret

# LA RÉHABILITATION FAIT SES PREMIERS PAS

La Folie ? C'est cette ancienne maison de maître située rue Charles-Auray qui, après l'église Saint-Germain, est le plus ancien édifice de la ville. En lien avec une association qui milite pour sa sauvegarde, la ville s'apprête à lancer une étude technique afin de définir les contours de sa réhabilitation .

*Article de Frédéric Fuzier, publié dans Canal n°284, décembre 2019.*

Longtemps, la Région, qui désirait en faire l'une des portes d'entrée du futur parc de La Corniche des forts, a envisagé de l'acheter. Mais le projet a été abandonné en 2018. Et, inexorablement, La Folie, inscrite à l'inventaire des Monuments historiques depuis 1984 et inhabitée depuis 1995, a continué de se dégrader. C'est pourquoi, la ville a décidé de prendre sa réhabilitation en main : en janvier, elle lancera une étude technique, préalable indispensable à toute intervention. « *Cette étude va d'abord s'intéresser à la structure du bâtiment pour définir les conditions de sa rénovation, en tenant compte des contraintes de préservation liées à son inscription aux Monuments historiques*, explique une cheffe de projets de la direction du développement local. *Nous travaillerons ensuite à sa programmation en lien avec les équipements du secteur et le parc Barbusse, et ce, afin de définir un véritable projet urbain autour de La Folie.* »

Cette démarche, l'association La Folie de Pantin, fondée l'année dernière par un habitant du quartier, Gérard Ezavin, l'accompagne. « *Il y a quelques mois, explique-t-il, la bâche couvrant le pignon est tombée, accélérant la dégradation du bâtiment. Nous avons donc sollicité la mairie pour lui demander de la remplacer. Ensuite, nous avons eu l'idée de créer une association pour envisager la protection du bâtiment dans sa globalité.* »

### Un projet co-construit

Gérard Ezavin s'est entouré de passionnés et d'experts qui militent pour que La Folie retrouve la place qui lui revient dans le quartier. « *Cette maison, poursuit-il, est l'une des entrées du parc Barbusse. Elle se situe à proximité de la Maison de l'enfance, dans un quartier qui déborde d'activités. Elle pourrait devenir le point central de cette zone foisonnante.* » Naturellement, son association va proposer à la ville des pistes pour sa reconversion. « *L'idée est d'en faire un élément structurant du quartier à la disposition des riverains. Une maison de la nature, un lieu d'expositions ou de résidence pour les artistes... Tout est possible!* » En attendant, la ville va associer le collectif aux études techniques. « *De notre côté, nous allons aider la municipalité à trouver des financements auprès de mécènes ou d'entreprises... Nous sommes à la fois un aiguillon et une force de soutien!* », conclut Gérard Ezavin.

## UNE HISTOIRE DE FOLIE

Construite vers 1770 par Claude Jean-Baptiste Colin, exploitant de carrières de gypse, La Folie est cédée en 1795 au banquier Louis Pierlot qui en fait une maison de plaisance. Il commande alors d'importants travaux d'agrandissement et d'embellissement à François-Victor Perrard de Montreuil, architecte en vue en cette fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Après sa vente en 1811, la maison passe de propriétaire en propriétaire, majoritairement carriers. En 1870, elle est cloisonnée en logements locatifs. Inscrite à l'inventaire des <https://www.pantin.fr/la-ville/aller-plus-loin/sauver-le-patrimoine-la-folie-de-pantin-2516>

Monuments historiques en 1984, la demeure est rachetée par la ville de Pantin deux ans plus tard. La municipalité confie alors sa gestion à son office HLM jusqu'en 1995, date à laquelle la bâtisse, trop dégradée, est vidée de ses occupants. Depuis, La Folie est restée en l'état.

Découvrez l'histoire de Pantin en vidéo sur [pantin.fr](http://pantin.fr).

**CENTRE ADMINISTRATIF**

84/88 AVENUE DU GÉNÉRAL LECLERC  
93507 PANTIN CEDEX

 01 49 15 40 00

HORAIRES D'OUVERTURE :

LUNDI, MARDI, MERCREDI, VENDREDI : 8H30 À 12H30 ET 13H30 À 17H30\*

JEUDI : 13H30 - 17H30\*

SAMEDI (UNIQUEMENT LE PÔLE ÉTAT CIVIL, ÉLECTIONS ET FUNÉRAIRE) : 9H À 12H30\*

\*LES GUICHETS N'ACCUEILLENT PLUS DE PUBLIC UNE DEMI-HEURE AVANT  
LA FERMETURE AFIN DE TRAITER LES DERNIÈRES DEMANDES.